

VERSION
ORDINATEUR



MODE D'EMPLOI

TRANSMETTRE UN RPM102

ACCÈS À MON ESPACE PERSONNEL

Comment accéder à la page d'authentification ?



Pour accéder à votre espace personnel Enim :

- Rendez-vous sur le site internet www.enim.eu.
- Cliquez sur le bouton '**Accès espace personnel**', visible en page d'accueil.

Vous accéderez à la page d'authentification.

Vous pouvez également saisir l'**adresse suivante** : <https://secureportail.enim.eu/>

ASTUCE

Pour un accès direct, ajoutez la page d'authentification de votre espace personnel à **vos favoris**.

Première connexion ?

ASTUCE

Avant de créer votre compte, munissez-vous de **votre numéro de SIRET** ainsi que de **votre numéro d'armateur**.

Une fois sur la page d'authentification de votre espace personnel Enim :

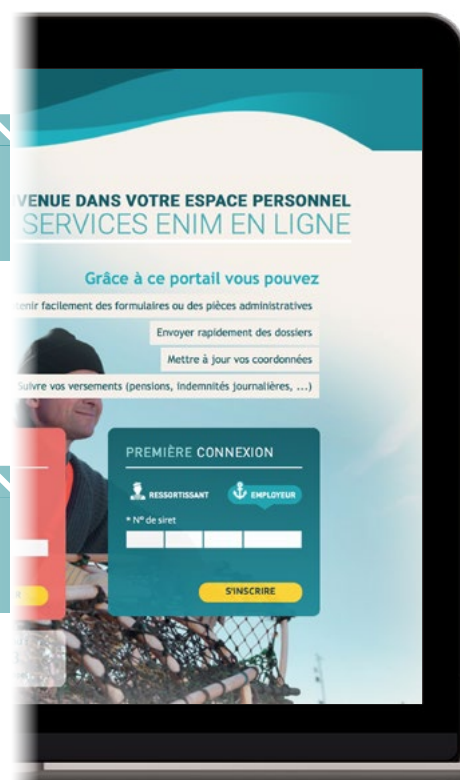
- Remplissez les champs du bloc '**Première connexion**' en vous assurant d'être dans l'espace '**Cotisant/Employeur**'.

À NOTER

En cochant '**Accepter notifications**', vous autorisez l'Enim à vous envoyer des notifications ou informations par e-mail ou SMS.

Votre mot de passe doit obligatoirement être composé de **6 chiffres**.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé à la suite de votre inscription, directement dans votre boîte e-mail.



ACCÈS À MON ESPACE PERSONNEL

Déjà inscrit ?

Après avoir créé votre compte, connectez-vous à l'aide du bloc 'Accès à mon compte' :

- Cliquez sur l'espace 'Cotisant/Employeur'.
- Identifiez-vous grâce à votre **numéro de SIRET** et votre **mot de passe à 6 chiffres** déterminé lors de votre première connexion.

ASTUCE

Vous avez la possibilité de **mémoriser votre identifiant** pour les prochaines connexions.

ATTENTION : Pour des raisons de sécurité, l'accès à votre compte sera bloqué pendant 24 heures si vous saisissez 3 fois de suite un mot de passe erroné.



Mot de passe oublié ?

- Cliquez sur 'Mot de passe oublié'.
- Renseignez votre **numéro de SIRET** et indiquez le **texte de vérification**.

ASTUCE

Si vous n'arrivez pas à déchiffrer le texte de vérification, appuyez sur le bouton vert 'Rafraîchir' pour en afficher un nouveau.

- Cliquez sur 'Valider'.

Un e-mail vous sera envoyé **vous invitant à modifier votre mot de passe**.

À NOTER

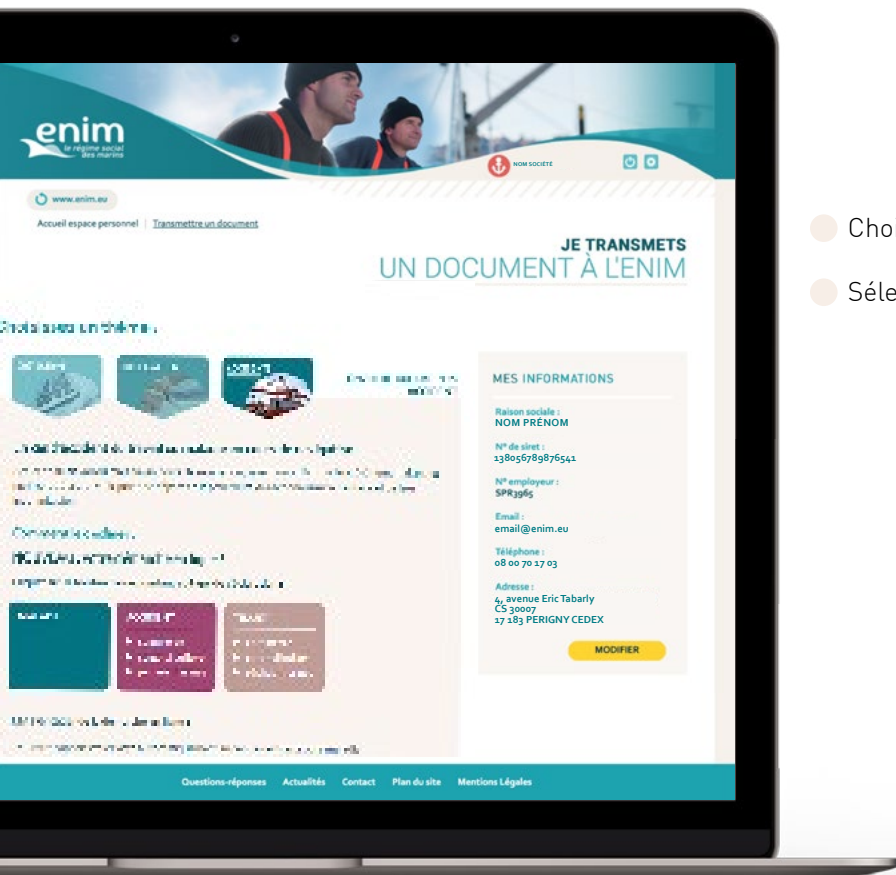
Votre nouveau mot de passe devra obligatoirement être composé de **6 chiffres**.



MES DÉMARCHES

Comment transmettre un RPM102 ?

- Sur la page 'Mes services', cliquez sur le bouton 'Je transmets un document à l'Enim'.



- Choisissez le thème 'Accidents'.
- Sélectionnez votre **type de déclaration** :

Maladie

Accident

- Commerce
- Conchyliculture
- Pêches marines

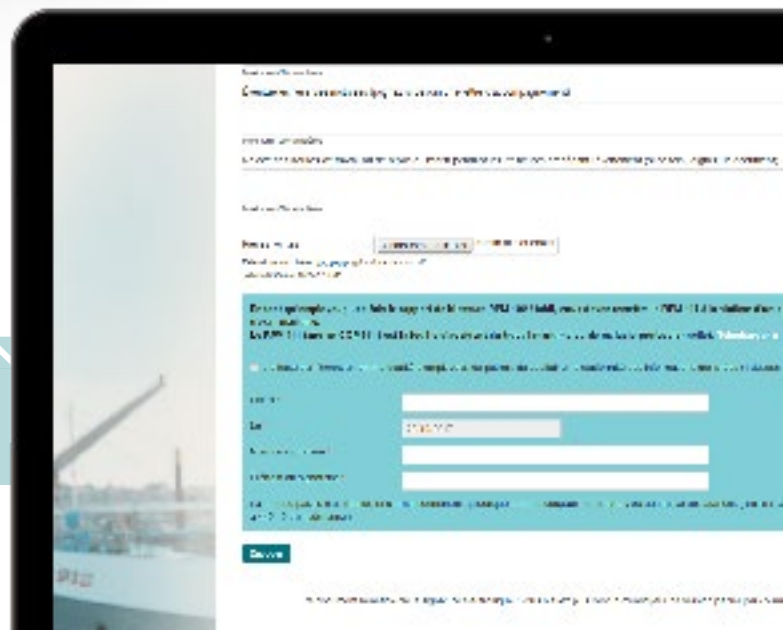
Trajet

- Commerce
- Conchyliculture
- Pêches marines

- Remplissez **tous les champs nécessaires**.
- Cliquez sur le bouton 'Envoyer' pour transmettre votre déclaration.

À NOTER

La transmission du RPM102 via l'espace personnel Enim est **uniquement disponible sur ordinateur**.





Besoin d'une aide supplémentaire ?



Contactez un conseiller Enim au

08 06 06 17 03

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi de 9h à 17h



L'ACTUALITÉ ENIM DANS VOTRE BOÎTE E-MAIL

Recevez les dernières actualités de l'Enim directement dans votre boîte e-mail en vous inscrivant sur

www.enim.eu/actu